



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2023ARR016

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 8 juin 2023

Objet : Arrêté portant déport de M. Albert SANCHEZ

Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, en particulier son article 2 ;

Vu le décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, en particulier son article 5 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

En application des dispositions de l'article 5 du décret n°2014-90 du 31 janvier 2014, le Maire ne connaîtra pas le dossier relatif à ses 3 demandes de protection fonctionnelle en date des 21 et 22 mai 2023.

A cet effet, le Maire s'abstiendra de donner quelque instruction que ce soit aux élus et aux agents de la collectivité et de prendre part à quelque réunion ou délibération relative à ces dossiers.

Article 2

Le Maire sera remplacé par son premier Adjoint pour le suppléer dans le cadre de la gestion de ces dossiers.

Article 3

Le présent arrêté sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.



Cugnaux, le 8 juin 2023

Pour extrait conforme

Le Maire,

Albert SANCHEZ